(N° 94.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Henot, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Adolphe-Gaspar Schulz.

Messieurs,

Le pétitionnaire, né à Francfort-sur-Mein, le 1er mai 1803, habite la ville d'Anvers depuis l'année 1827; dès cette époque jusqu'à ce jour il a été employé dans la maison de commerce des frères Nottebohm, en qualité de commis négociant; il a épousé en 1844 une Belge, appartenant à une famille honorable d'Anvers; il a établi le siége de sa fortune en Belgique, et sa conduite a constamment été à l'abri de tout reproche.

Les autorités consultées estiment que la demande du sieur Schulz peut être favorablement accueillie.

Le rapporteur, HENOT.

Pour le président, MAST DE VRIES.